

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 673

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 35 TER

À l'alinéa 10, après la première occurrence du mot :

« santé »,

insérer le mot :

« pris ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.